

**RÉPUBLIQUE TUNISIENNE**  
**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES HYDRAULIQUES**  
**ET DE LA PECHE**

PROJET DE VALORISATION DES PÉRIMÈTRES IRRIGUES À TRAVERS LE DÉVELOPPEMENT  
DES CHAINES DE VALEUR (PVPI-DCV)

**CONSULTATION N°09/2026**  
**AMENAGEMENT D'UNE PARTIE DE LA CLÔTURE DU CSFPA-AVFA**

Dans le cadre du Projet de Valorisation des Périmètres Irrigués à travers le Développement des Chaînes de Valeur agricole (PVPI-DCV) cofinancé par la Banque Africaine de Développement (BAD) et l'Africa Growth Together Fund (AGTF), le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche envisage à travers la Direction Générale du Génie Rural et de l'Exploitation des Eaux et en partenariat avec l'Agence de Formation et de Vulgarisation Agricoles de lancer une consultation pour l'aménagement d'une partie de la clôture principale du centre sectoriel de la formation professionnelle agricole (CSFPA) de Barrouta à Kairouan conformément aux conditions énoncées dans le dossier de consultation et aux prescriptions techniques demandées.

Les soumissionnaires agréés par le Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement de Territoire pour l'activité de bâtiment (B0) catégorie 1 ou plus, intéressés et désirent participer à cette consultation peuvent retirer les dossiers de consultations, pendant les heures et jours ouvrables, auprès de la Direction Générale du Génie Rural et de l'Exploitation des Eaux (30 Alain Savary, Tunis) ou au CSFPA Barrouta (route Bouhajla km13, Kairouan). Chaque soumissionnaire est appelé à fournir :

- La présente consultation paraphée et cachetée
- Le Registre National des Entreprises
- Une copie de l'agrément demandé
- L'Attestation de visite
- L'Engagement ferme pour mettre en place les moyens nécessaires et respect des obligations
- L'offre financière : soumission et bordereau dûment remplis avec une copie du RIB

Les dossiers de soumission doivent être déposés **au bureau d'ordre de la Direction Générale du Génie Rural et de l'Exploitation des Eaux** à l'adresse : Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche, 30 rue Alain Savary, 1002 Tunis **au plus tard le 17 Juillet 2026 à 10h30** et portées expressément la mention « Ne pas ouvrir, **Consultation n° 09/2026** pour l'aménagement d'une partie de la clôture du CSFPA-AVFA au projet PVPI-DCV ». L'ouverture des offres sera en une seule séance publique le jour même à 11h00. Toute offre parvenue après le délai ne sera pas prise en considération

Les offres seront valables pendant une durée de 90 jours à compter du lendemain de la date limite de réception des offres. **Le délai d'exécution est de 60 jours** à partir de l'ordre de service de commencement.

N.B. : Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la Direction de l'irrigation et de l'exploitation des eaux agricoles au 71781756 ou par fax au 71288071.